

le p'tit
Bulletin
du **Lezéén**

N°29
AUTOMNE 2021

**MISSION INCLUSION NUMÉRIQUE:
RENDRE LE NUMÉRIQUE
ACCESSIBLE À TOUS LES LEZÉENS !**

p.4-5



6

Un nouveau syndicat
pour nos cours d'eau

11

Les coups de pouce
pour les enfants
et les jeunes !

13

Des nouveautés
parmi les
commerçants

14

À l'affiche à Lezay !

Chers concitoyens,

J'ai le plaisir de vous présenter ce nouveau numéro du P'tit Bulletin du Lezéen.

Cet été nous a permis de vivre plusieurs moments sympathiques avec notamment Lezay en fêteS ! et l'inauguration de l'îlot Beaufigeau, la Fête nationale du 14 juillet, les «Vendredis au parc», entre autres événements festifs. Je remercie les associations, bénévoles et entreprises qui ont participé au dynamisme de notre commune.

Je profite de cette période de rentrée de septembre pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux élèves, enseignants des différents établissements scolaires, ainsi qu'au principal du collège.

Nous accueillons également le nouveau directeur du Centre Intercommunal d'Action Sociale, qui s'active à améliorer les conditions de travail du personnel et le bien-être de nos aînés, entre autres missions. Je tiens d'ailleurs à remercier l'ensemble du personnel de notre maison de retraite et des services d'aide à domicile pour leur engagement durant cette période de crise sanitaire.

Vous trouverez dans ce numéro de nombreuses informations sur les projets en cours de réalisation, les nouveautés, l'agenda des manifestations.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel automne !

Olivier Gayet, Maire

- › **Mairie de Lezay**
- › **5 rue du Parc 79120 Lezay**
- › **Tél : 05 49 27 80 00**
secretariat@mairie-lezay.fr

La mairie de Lezay vous accueille :

- les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- le mercredi de 14h à 17h
- le samedi de 9h à 12h. Permanence d'un élu à votre écoute de 10h à 12h.



LEZAY
un espace à vivre

L'album de l'été à Lezay



Journée mondiale de nettoyage de la planète

18 septembre - Moins de déchets sauvages collectés pour cette 4^e édition et c'est heureux !



Tour cycliste Poitou-Charentes

25 août - Merci à tous les bénévoles qui ont permis le passage du tour cycliste en toute sécurité dans notre commune

Festivités du 14 juillet

Après une après-midi de jeux, l'apéritif offert par la municipalité a ouvert la soirée pique-nique et musique, clôturée par la retraite aux lampions et le feu d'artifice !



Le p'tit Bulletin du Lezéen

Bulletin municipal de Lezay – édition Automne 2021

Directeur de la publication : Olivier Gayet

Commission Communication : Frédérique Binet, Didier Despretz, Jacqueline Quintard-Melouki, Pamela Lucas, Élisabeth Marchand, Nicky Marescot, Patrick Morin, Amandine Parvault, Sébastien Suire, Michaël Tribot

En libre téléchargement sur le site www.mairie-lezay.fr
Reproduction autorisée à condition d'en citer la source.
Crédits photos : équipe municipale ou mairie de Lezay, ou sites d'images libres de droit, sauf mention contraire.

Conception : Patrick Grimaldi – pgrimaldi@me.com
Tél : 06 08 49 08 72

Impression : Imprim'R.I.C 79190 Sauzé-Vaussais
Tél : 05 49 07 45 37

Tiré à 1300 exemplaires / Dépôt légal à parution / Diffusion gratuite



Vendredis au Parc

6 soirées de concerts, cinéma, jeux : un rendez-vous convivial qui a rythmé l'été.



Une nouvelle fresque à Chat perché

L'artiste niortais Djamb'a a réalisé cette fresque avec les enfants pour identifier le bâtiment de Chat perché.



Lezay en fêteS !

3 juillet – Une journée de fête à Lezay : l'inauguration de l'îlot Beaufigeau, l'accueil des bébés et des nouveaux arrivants, le forum des associations, des concerts et démonstration de zumba, la balade contée et pour finir, le feu de la Saint-Jean au parc Hubert. L'été était bien parti !
Merci à tous les organisateurs !



Foire agricole

28-29 août - Bravo à l'association FestivAgri qui a organisé la foire agricole avec les concours, les stands, les jeux...
Les visiteurs, venus très nombreux, ont apprécié !



Randonnée équestre

4 septembre - La Virée : 150 chevaux, montés ou attelés ont sillonné les chemins lezéens avec un repas au parc Hubert et défilé dans le bourg le samedi. *Merci aux partenaires : Le P'tit Berland (repas), Jean-Yves Fuzeau (four à pain), Loup-Garou (hébergement)*

Rencontre publique sur le Projet de Territoire Mellois en Poitou

La Communauté de Communes Mellois en Poitou a décidé de s'engager dans l'élaboration d'un projet de territoire. Il s'agit de dépasser l'horizon d'un mandat pour construire une vision commune du territoire dans lequel nous souhaitons vivre en 2030. Ce projet se construit par une démarche participative et a pour objectif de valoriser notre ruralité, la rendre toujours plus attractive et plus solidaire. Les habitants et les différents acteurs du territoire (élus, associations, acteurs socio-économiques) seront concertés tout au long de son élaboration. Chacun est invité à répondre au questionnaire disponible auprès de Mellois en Poitou (<https://www.melloisenpoitou.fr>) d'ici au 15 décembre et à participer à l'une des 10 rencontres publiques organisées. L'une d'entre elles se tiendra le mercredi 1er décembre à 20h, à la salle des fêtes de Lezay mais si une autre date vous convient mieux, vous pouvez vous rendre dans une des autres localités.



Arrivée de Juliette Tranchant, chargée de mission « Petites Villes de Demain »



Le programme Petites Villes de Demain a été lancé le 1^{er} Octobre 2020 par le Ministère de la cohésion des territoires. Il est piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires. Pour les 18 Petites Villes de Demain du Département des Deux-Sèvres, le premier semestre 2021 a été consacré à la rédaction des conventions d'adhésion et au recrutement des chefs de projets qui sont chargés d'accompagner les communes dans leurs projets d'aménagement pendant 5 ans. En Mellois, les 5 Petites Villes de Demain sont Melle, Brioux, Chef-Boutonne, Sauzé-Vaussais et Lezay. Et c'est Juliette Tranchant qui a été recrutée pour mettre en œuvre ce dispositif. Une deuxième personne devrait venir la rejoindre dans les prochains mois. Nous aurons l'occasion de présenter plus largement ce programme dans un prochain P'tit Bulletin.

Association Lexplic - aide juridique

Lexplic est une association à but non lucratif de renseignements juridiques gratuits pour tout public dans le département des Deux-Sèvres (79). Les juristes de Lexplic renseignent toute personne se questionnant dans tout domaine juridique : droit pénal (convocations, amendes, droits des victimes), droit du travail, des contrats, des familles et des successions, troubles du voisinage... L'association peut également aider à rédiger des courriers juridiques tels que les résiliations, réclamations, contestations, etc.



Renseignements au 07 76 54 33 83
association.lexplic@gmail.com

Rencontre avec **Émilie Audebert**, chargée de mission



» **Quelle est votre mission ?**

Mon travail consiste à «aller vers» les personnes les plus éloignées du numérique pour les inviter à rejoindre des actions de formation collectives ou à les assister à domicile dans la prise en main de leur équipement. L'objectif est de trouver une solution adaptée à chaque personne, selon ses besoins, pour la conduire progressivement vers l'autonomie sur ordinateur.

» **Comment allez-vous travailler ?**

En partenariat avec les municipalités de Lezay et des communes alentours, et avec l'aide de bénévoles, je vais identifier les moyens d'atteindre ces personnes délaissées. Nous envisageons des stands sur le marché de Lezay, des permanences lors des distributions d'aide alimentaire, des déplacements au domicile des personnes... Tout est à construire. Je veux être à l'écoute des besoins. Ma mission prévoit également un volet de capitalisation de l'expérimentation qui doit durer deux ans : je vais formuler des hypothèses puis les éprouver sur le terrain afin d'en tirer des enseignements utiles pour les missions futures.

» **Comment s'articule ce projet avec France Services ?**

France Services donne des réponses administratives et aimerait dans l'idéal encourager les personnes à gagner en autonomie pour faire leurs démarches par eux-mêmes à l'avenir. Mais les équipes manquent de temps pour former les personnes qui les sollicitent à gagner en aisance informatique. La Bêta-pi intervient en complémentarité pour proposer des ateliers de formation selon le niveau et les besoins des personnes.

» **Le numérique ne sert pas que pour les démarches administratives...**

Tout à fait, les confinements ont également montré à quel point les outils numériques étaient utiles pour garder le lien social et familial. L'accompagnement personnalisé permet par exemple à une personne âgée d'apprendre à utiliser la visio-conférence sur son téléphone ou sa tablette pour rester en lien avec sa famille, ou à un jeune en recherche d'emploi d'utiliser des logiciels adaptés pour élaborer son CV et sa lettre de motivation.

» **Que diriez-vous à une personne qui se sent exclue du numérique ?**

Qu'il n'y a pas de raison d'avoir peur ! J'ai moi-même été réticente à l'égard du déploiement massif du numérique dans nos vies quotidiennes, donc je peux comprendre les freins. Avec mon parcours d'éducatrice socio-culturelle, je veux accompagner les gens pour être dans le bon usage du numérique, avec une approche pédagogique, ludique et imagée. Mon intention, c'est de remettre de l'humain avant et dans le numérique.

Contact :

emilie.audebert@labetapi.fr - 06 68 32 84 44

MISSION INCLUSION NUMÉRIQUE :

Aujourd'hui, la quasi-totalité des démarches administratives (impôts, assurance maladie, Pôle Emploi...) et de plus en plus de démarches de la vie quotidienne (banque, inscriptions aux écoles ou aux activités associatives, billetterie de spectacle, achat de billets de train...) s'effectuent sur Internet. Or, dans nos communes rurales, 17 % des ménages ne disposent pas d'équipement avec connexion Internet à leur domicile et 18 % disent ne pas savoir utiliser de matériel informatique. D'après une enquête récente, ce sont 13 millions de Français qui sont éloignés du numérique, par défaut d'équipement ou d'accès à Internet, à cause du coût ou de l'absence de compétences.

Soucieux de ne pas délaisser ces citoyens, l'État a mis en place le réseau France Services pour accompagner les habitants dans les démarches administratives dématérialisées (qui s'effectuent avec ordinateur et Internet). En complément de ce service, l'association **La Bêta-Pi** accompagne le collectif citoyen «Internet & vous 79» en animant une dynamique de solidarité numérique melloise. Concrètement, il s'agit de recenser et de faire connaître toutes les initiatives en faveur de la maîtrise progressive des outils numériques : rencontre de partenaires (MSA, CAF, Mot à Mot,...), animation d'ateliers d'initiation ou de perfectionnement, distribution de chèques permettant de payer les services de médiateurs pour aider à la prise en main des outils numériques...

Depuis peu, la Bêta-pi est également lauréate de l'appel à projets du Haut-Commissariat à la Lutte contre la pauvreté. L'association vient de recruter **Émilie Audebert**, sur une démarche intitulée «**Aller vers**» sur l'accès aux droits et l'inclusion numérique. La première phase d'expérimentation a débuté en septembre sur le Lezéen.



RENDRE LE NUMÉRIQUE* ACCESSIBLE À TOUS!

* numérique = ordinateur, tablette, smartphone, internet...

Programme des ateliers

Vous voulez devenir plus à l'aise avec l'informatique ? Participez aux cycles d'ateliers organisés par La Bêta-Pi en partenariat avec la municipalité de Lezay !

Vous pourrez vous entraîner, poser des questions, découvrir des outils, échanger avec d'autres personnes et des médiateurs numériques.

DEUX SESSIONS SONT PROPOSÉES : choisissez celle qui correspond au niveau que vous pensez avoir. →

LE LIEU : salle de la Petite Rivière (à côté du Syndicat d'Eau de Lezay)

TARIF : prix libre de 10€ à 70€ (pour les 5 ateliers), ou prise en charge par des chèques APTIC en lien avec votre conseiller Pôle emploi.

INSCRIPTIONS : Claire Mottet au 06 27 35 47 47 ou par mail : claire.mottet@labetapi.fr

AISANCE NUMÉRIQUE NIVEAU 1

«J'ai un peu peur, je ne connais rien à l'ordinateur, je ne suis pas à l'aise avec une souris»

De 9h à 10h30
les mercredis

10 novembre
17 novembre
24 novembre
1^{er} décembre
8 décembre

AGILITÉ NUMÉRIQUE NIVEAU 2

«Je sais faire des choses, j'ai besoin de m'entraîner, je veux m'améliorer»

De 11h à 12h30
les mercredis

17 novembre
24 novembre
1^{er} décembre
8 décembre
15 décembre



Appel aux bénévoles

Pour mener à bien sa mission, Émilie Audebert aura besoin de pouvoir s'appuyer sur des bénévoles à l'aise avec l'outil informatique qui acceptent d'accompagner les "apprenants" lors des ateliers ou pour des dépannages à domicile des personnes les plus isolées. L'enjeu est de démultiplier les relais vers les personnes les plus éloignées du numérique. Pour cela, construire une réponse collective permet de consolider le dispositif et, à terme, de le pérenniser.

Si vous souhaitez participer à la dynamique, contactez Émilie Audebert ou Claire Mottet. Une première réunion sera organisée dans les prochaines semaines pour détailler le projet et les façons de s'y engager en fonction des compétences et aptitudes de chacun.

Le défi de l'inclusion numérique

Des freins persistants à la pleine utilisation du numérique

35%

des Français éprouvent au moins une forme de difficulté qui les empêche d'utiliser pleinement les outils numériques et internet.

Plus que l'équipement ou l'accès à internet, c'est la complète maîtrise des outils qui pose problème aux Français (18%).

Un accompagnement humain et pédagogique plébiscité en cas de difficulté

Lorsqu'ils n'arrivent pas à réaliser une démarche en ligne,

les Français interrogés préfèrent qu'on leur explique comment réaliser la démarche seul plutôt qu'on la fasse à leur place.

32%

56%

D'ailleurs, 30% sollicitent l'aide d'une personne, soit auprès de proches (22%), soit en téléphonant au service dédié pour être aidé à distance (8%), lorsqu'ils ne parviennent pas à effectuer une démarche en ligne.



Un nouveau Syndicat pour nos cours d'eau

Présentation de la structure

Depuis janvier 2020, le Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud a repris les activités du Syndicat de la Dive. André Barritault était l'agent d'entretien.

Il a intégré le Syndicat jusqu'à sa retraite en septembre 2020. Nous avons près de 1 000 km de cours d'eau sur la partie amont du bassin versant du Clain : le Clain jusqu'à Iteuil, la Clouère, la Dive, la Bouleure, la Vonne, le Palais, et tous leurs affluents.



Le Chaboussant (fév.21)

Les membres du syndicat sont six communautés de communes, qui cotisent annuellement puisqu'elles ont transféré la compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) au syndicat. Il s'agit de : la CU Grand Poitiers (uniquement pour la Gestion des Milieux Aquatiques), la CC du Civraisien en Poitou, la CC des Vallées du Clain, la CC Vienne et Gartempe, la CC Mellois en Poitou (79), la CC de Charente Limousine (86). Certaines prélèvent la taxe GEMAPI sur leur territoire. En parallèle, certaines communes adhèrent volontairement pour les compétences ne relevant pas de la GEMAPI.

Le Syndicat est présidé par M. Philippe Bellin, entouré de 5 vice-présidents (M. Christian Chaplain, Mme Gisèle Jean, M. Fredy Poirier, M. Gilles Pichon, M. André Bibaud). Un comité syndical a lieu tous les 3 mois environ. Les délégués de Lezay, Mme Jacqueline Quintard-Melouki et M. Oliver Gayet vous représentent. La collectivité emploie une secrétaire, trois techniciens qui se partagent le territoire pour les travaux, les suivis et les animations, et deux agents de terrain (entretien des cours d'eau).

Programme de travaux

L'objectif du Syndicat est de restaurer les cours d'eau. Pour le bassin de la Dive en 79, nous avons fait, dans un premier temps, un diagnostic sur la Dive, le Chaboussant et quelques affluents. La programmation de travaux se fera courant novembre. Ils porteront sur l'hydromorphologie, la continuité écologique et d'autres actions pour améliorer l'état des cours d'eau.

Concrètement, il s'agit de réparer les cours d'eau curés en leur redonnant l'aspect naturel. L'étude sera bientôt disponible sur le site internet.

En termes d'entretien, la collectivité effectue quelques opérations plus ponctuelles en raison des financements et de l'obligation des propriétaires riverains d'entretenir leur berge. Des plantations sont prévues avec des partenaires comme le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN), la restauration de la mare à Lezay avec la Communauté de Communes.

Le programme de travaux sera soumis à une enquête publique dans le cadre d'une déclaration d'intérêt général (DIG). Nous vous invitons à nous contacter pour les sujets qui vous préoccupent autour de la rivière. Les techniciens se tiennent à disposition des élus, usagers et riverains pour répondre aux questions, apporter des conseils.

Contact : Manuel Mirlyaz 06 81 59 74 25
manuel.mirlyaz@clainsud.fr

Plus d'informations sur : <https://www.clainsud.fr/>



La Dive curée, zone d'infiltration aval de Bonneuil (août 20)

Fin de la période test du nouveau mode de collecte des ordures ménagères

Depuis cet été, le nouveau mode de collecte des ordures ménagères et des emballages est mis en place. Pour rappel, la Communauté de Communes est en plein déploiement de ce dispositif dans toutes les communes du territoire Mellois en Poitou. Il a pour objectif de diminuer le volume des déchets et de favoriser le geste de tri. Cela implique des changements dans nos habitudes et nous comptons sur le civisme de chacun pour que ce système fonctionne. La convention qui lie la municipalité de Lezay avec Mellois en Poitou sur ce projet prévoit encore des aménagements comme la création de dalles pour stabiliser certains conteneurs et l'intégration paysagère pour quelques sites.

Pour rappel, voici les consignes de tri qui s'appliquent à tous :

- ▶ **VERRES** : à déposer aux bornes d'apport volontaire (astuce : jetez les bouchons, capsules et couvercles dans le bac des emballages)
- ▶ **PAPIERS** : à déposer aux bornes d'apport volontaire
- ▶ **EMBALLAGES** : tous les emballages peuvent être déposés en vrac dans les nouveaux conteneurs collectifs à **couvercle jaune** disposés près de chez vous (les cartons épais de couleur kraft doivent être pliés à plat et déposés en déchetterie ou compostés)
- ▶ **ORDURES MÉNAGÈRES** : déposées en sacs fermés dans les nouveaux conteneurs collectifs à **couvercle noir** disposés près de chez vous.

Les filières de revalorisation des déchets triés permettent de donner une seconde vie à nos détritrus :

- avec **27 bouteilles en plastique**, on fabrique un pull en laine polaire,
- **15 bouteilles de lait** permettent de fabriquer un arrosoir,
- **7 films et sacs plastiques** deviennent 2 sacs poubelle...

LE MEILLEUR DÉCHET,
C'EST CELUI

QU'ON NE PRODUIT PAS !

LE TRI C'EST BIEN,

CONSOMMER

EN GÉNÉRANT
MOINS DE DÉCHETS,

C'EST MIEUX.

Quelques astuces simples à suivre au moment de l'achat :

- ▶ **Évitez les suremballages**, les portions individuelles, les gâteaux emballés à l'unité...
- ▶ **Utilisez des sacs réutilisables** pour vos courses en supermarché mais également chez votre commerçant de proximité.
- ▶ Quand c'est possible, **achetez vos aliments en vrac** en utilisant des récipients réutilisables.
- ▶ **Buvez l'eau du robinet** en utilisant gourde, carafe...
- ▶ Emportez votre casse-croûte dans des **boîtes réutilisables**.

Collecte des masques jetables usagés

À l'initiative de l'Église protestante du Poitou rural, une boîte de collecte des masques jetables usagés a été disposée à l'entrée du temple, 18 rue du Temple. Tout en encourageant l'usage de masques réutilisables et lavables, les membres de l'Église ont souhaité contribuer à la récupération des masques usagés qui finissent trop souvent en déchets sauvages. C'est l'entreprise sociale et solidaire de logistique **Essaimons !**, adossée à l'entreprise Plaxtil de Châtelleraut, pionnier



mondial de recyclage de masques chirurgicaux qui fournit les boîtes et s'engage ensuite à recycler et transformer les masques usagés en objets du quotidien.

Le temple est ouvert tous les mardis, jeudis et dimanches pour recueillir les masques usagés.

Ramasser, ce n'est pas s'abaisser

Pour des raisons sanitaires, les crottes de chien sont interdites sur les trottoirs, les voies publiques, les espaces verts et de jeux publics réservés aux enfants. Elles sont autorisées dans les seuls caniveaux en dehors des passages pour piétons. Nous remercions les propriétaires de nos amis les chiens de ramasser les déjections de leurs animaux de compagnie pour la quiétude de tous sur l'espace public.

Ramasser, ce n'est pas s'abaisser. Ce geste marque le respect que chaque propriétaire peut avoir pour les autres et l'environnement.





Aménagement à l'entrée de l'école du Chêne et du Collège Jean Monnet

L'objectif de cet aménagement est de mettre en sécurité les enfants qui vont aux écoles et au collège par les voies piétonnes, cyclables et en voiture, mais aussi de fluidifier l'entrée et la sortie des écoles et collège qui débordaient sur les départementales rue de Melle et rue du Temple. Le long de l'école et du collège ont été réalisés une voie piétonne et cyclable commune, sécurisée par rapport aux véhicules légers et aux bus ainsi qu'un cheminement allant jusqu'à la rue du Temple.

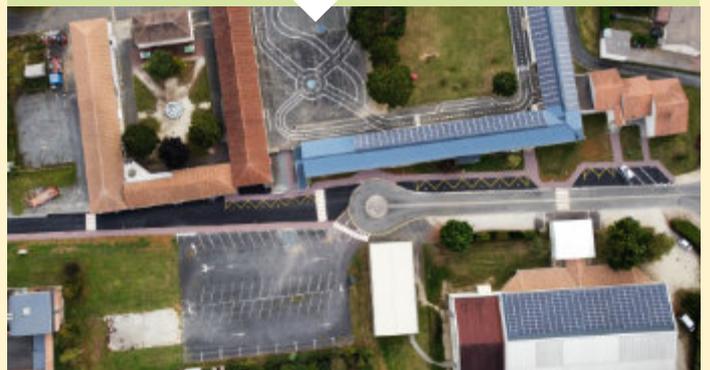
Les emplacements des bus sont bien identifiés et positionnés de sorte à laisser un accès à tous au parking créé. Une seconde sortie par la rue du Temple a été créée pour éviter les bouchons au moment des entrées et des sorties des élèves. Le parking du collège a un accès et une sortie à sens unique. Le cheminement et le parking seront dotés d'un éclairage photovoltaïque.

Quelques adaptations restent à effectuer, quelques habitudes à changer. Globalement les utilisateurs se disent très satisfaits de cet aménagement qui était nécessaire à la sécurisation de tous.

De plus, cette rue vient d'être nommée lors du conseil municipal de septembre « **rue des Petits Bavardages** », un choix des élus parmi les propositions des élèves de l'école, que la municipalité remercie pour leur implication et leur créativité.

Merci à Philippe Berland pour les photos

Sur la photo après travaux, on aperçoit le circuit vélo à l'intérieur de la cour permettant à nos élèves de se préparer au mieux à l'obtention de l'Attestation de Première Éducation à la Route. Ce cheminement a été réalisé par nos services techniques que nous félicitons pour ce magnifique travail.



Aménagement provisoire du carrefour au bout de la rue Gâte-Bourse

La circulation sur la rue du Pré de l'étang (le long du Foirail) est limitée à 50 km/h. Cependant, un relevé du trafic, effectué par le Département sur ce tronçon, a enregistré des vitesses très excessives. Au niveau de l'entrée du marché aux veaux et du supermarché, la chaussée est en courbe et sa largeur est de 7m30, avec une bande supplémentaire de 6m20. Venant du Foirail, on arrive sur le carrefour avec la rue des Ateliers sur la droite et la rue Gâte Bourse sur la gauche.

Pour les usagers de la rue Gâte Bourse, sortant sur la rue de l'Anguillerie, la visibilité est très faible à droite, et des panneaux indiquant les commerces ainsi qu'un arbre gênent fortement la visibilité sur la gauche. Les usagers sont obligés de franchir partiellement la ligne de STOP afin d'améliorer leur visibilité avant de s'engager sur le carrefour.

On arrive ensuite sur le carrefour avec la rue de Melle. Pour sortir sur la rue de l'Anguillerie, la visibilité est très limitée. Sur la gauche, il est fréquent que des véhicules stationnent sur le trottoir, gênant la visibilité et obligeant les usagers de la rue de Melle à franchir partiellement la bande de STOP. Un marquage au sol signalant l'interdiction de stationner (bande jaune) est présent mais pas assez long et pas respecté.

L'amélioration de la sécurité de ce carrefour est nécessaire. Les aménagements envisagés vont être mis en place de façon provisoire, afin de valider leur efficacité avant réalisation définitive. Il s'agit de :

- ▶ reprendre de manière globale et cohérente la signalisation du carrefour au niveau de la rue Gâte Bourse ;
- ▶ décaler la voie de circulation de 1m50, en mordant coté parking du marché aux veaux ;
- ▶ avancer la ligne de STOP et réimplanter des bordures (dans un premier temps matérialisées en peinture jaune) afin de bien redéfinir le carrefour, et donc reprendre le marquage au sol correspondant.
- ▶ allonger la zone d'interdiction de stationnement (peinture jaune) au niveau de la rue de Melle, et changer le panneau d'interdiction de stationnement pour le rendre plus visible. L'implantation de potelets anti-stationnement est envisagée.

Ce dispositif devrait se mettre en place début 2022 pour une expérimentation sur 6 mois.



Une rentrée pleine d'élan à l'école élémentaire du Chêne

Les 141 élèves de l'école élémentaire sont répartis en 6 classes, soit une moyenne de 23 élèves par classe. L'équipe enseignante, partiellement renouvelée cette année, est toujours secondée par une enseignante supplémentaire « Plus de Maître que de Classe » qui intervient sur le cycle 2 (CP-CE1-CE2) : dédoublement de classes, travaux en petits groupes... L'école dispose également d'un réseau d'aide aux enfants en difficulté, composé d'un maître E (pédagogique) et d'une psychologue scolaire sur le secteur Lezay-Sauzé-Chef-Boutonne. Le rythme scolaire a repris sur 4 jours et demi, avec les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) coordonnés par la Communauté de Communes.

Pierrick Marquet, directeur de l'école, présente l'objectif de l'année : « *Nous voulons vivre une année la plus normale possible et aller à rebours du confinement et de l'ambiance morose. Cela implique de nous réinventer et plusieurs classes vont donc expérimenter la "classe dehors". Dans un bois tout proche de l'école, nous irons faire des activités en extérieur, par tous les temps, observer la nature et la biodiversité mais aussi faire du français, des maths, des sciences et de l'art visuel* ».

À défaut de pouvoir organiser des projets avec nuitée en raison des contraintes sanitaires toujours très fortes, l'école invite dans ses murs des intervenants tels que le Groupement Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS), une musicienne, Julie Figueira, et un binôme d'artistes féminines « Huile d'olive et beurre salé » qui vont initier les élèves au théâtre, au chant et à la littérature jeunesse.

Plusieurs classes participent également à la programmation « École et cinéma » pour visionner 3 films dans l'année à la salle Robert Minot. Côté sportif, l'école adhère à l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP) qui organise des rencontres sportives dans l'année. Elle est labellisée « Génération 2024 » pour encourager la pratique du sport dans la dynamique des jeux olympiques de Paris 2024. Plusieurs classes suivent également des cycles de natation à la piscine d'AquaMelle pendant l'année et de Lezay en juin.

Bilan de la rentrée à l'école maternelle du Parc

Cette rentrée s'est bien passée. Les effectifs se maintiennent avec 69 élèves répartis en trois classes : 23 en Petite Section avec Virginie Grolaud, 6 en Toute Petite Section et 18 en Moyenne Section avec Carine Gilbert, et 22 en Grande Section avec Valérie Souchard.

Le thème décliné tout au long de l'année sera le corps humain: schéma corporel, alimentation, les 5 sens, le sommeil, les dangers domestiques...



Fresque réalisée par les élèves avec l'artiste Cassandra Faugeroux au printemps dernier



■ Formation BAFA au Moulin du Marais

Un stage d'approfondissement du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur, co-organisé par l'Union Régionale des Foyers Ruraux et la Ligue de l'Enseignement, se tiendra du 25 au 30 octobre à la Maison Augereau sur le thème « Jouer dehors et avec la nature ».

Contact : Fabien Contré 06 88 75 32 21, fabien.contre79@mouvement-rural.org

■ Club nature et bricolage

Le Loup-Garou, pôle d'éducation à l'environnement et au patrimoine local, propose un **club Nature et Bricolage** pour cette rentrée à la Mauvatière de Lezay. Il est ouvert aux enfants de 6 à 11 ans afin de se retrouver pour apprendre à observer, comprendre et protéger l'environnement, expérimenter, bricoler... chaque samedi matin de 10h à 12h.

Contact : infos@loup-garou.fr



Un nouveau Principal au collège Jean Monnet

Originaire de Benet en Vendée, **Bruno Gachignard** était en poste à la Rochelle l'an passé. Mais le Sud

Deux-Sèvres n'est pas inconnu pour lui car il a déjà été en poste à Niort ainsi qu'adjoint au lycée de Melle. Cet ancien professeur de lycée technique en mécanique auto

dit avoir découvert à Lezay un collège agréable avec une équipe dynamique, qui a des projets intéressants basés en particulier sur le parcours de l'élève et sa réussite.

Au niveau des bâtiments, des travaux sont en cours puisque le préau d'entrée est transformé en salle d'art plastique et en atelier pour l'agent de maintenance. Les effectifs sont stables avec 217 élèves répartis en 10 classes dont 3 divisions en sixième et en quatrième. À la rentrée, il manquait 4 enseignants ; mais au 20 septembre ce problème est heureusement résolu.

Concernant l'année passée, les résultats au brevet ont été bons avec 86 % de réussite, identiques à la moyenne académique et avec 70 % de mentions. Tous ont obtenu une orientation, 70 % sont en seconde générale. Le directeur indique qu'il espère que l'amélioration de la situation sanitaire permettra d'organiser une remise des diplômes début novembre. Par contre, des incertitudes subsistent encore sur les projets de voyage comme en Espagne par exemple.

Les coups de pouce pour les enfants et les jeunes !

Pass'Sport et Culture de la Commune



Le dispositif Pass'Sports et Culture offre une réduction de 30 € sur les activités sportives et culturelles (et les voyages scolaires) pour tous les Lezéens de l'année de leurs 3 ans à l'année de leurs 18 ans. Cette aide peut être sollicitée tout au long de l'année, sans date limite. Elle est versée aux clubs et associations de Lezay et, si l'activité n'existe pas sur le territoire communal, de l'ensemble de Mellois en Poitou et aux associations deux-sévriennes affiliées à la Fédération Handisport.

Inscription en mairie.

Pass'Sport du Département



Le Département renouvelle également son dispositif d'aide d'un montant de 30€ pour l'inscription à une activité sportive ou culturelle (remboursement sur envoi de justificatif du paiement de l'inscription). Ce montant peut être doublé en cas d'inscription à une activité de nature différente (soit sport, soit culture) pour le même enfant. Par exemple, si Tom est inscrit au club de foot (remboursement de 30€), il pourra aussi recevoir un deuxième remboursement de 30€ s'il fait de la batterie.

Démarches sur www.passculturesport79.fr à effectuer avant le 31 décembre

Pass'Culture pour les plus de 18 ans



Le pass Culture est une mission de service public portée par le ministère de la Culture. Ce dispositif permet à chaque jeune d'avoir accès l'année de ses 18 ans à une application sur laquelle il.elle dispose de 300€ pendant 24 mois pour découvrir et réserver les propositions culturelles de proximité et offres numériques de son choix : livres, concerts, théâtres, musées, cours de musique, abonnements numériques, etc.

Télécharger l'application sur <https://pass.culture.fr/>

Chèque-Livre pour les lycéens



La Région Nouvelle-Aquitaine a choisi d'attribuer un chèque d'une valeur de 20 € à tous les lycéens (filiales générale, technologique ou professionnelle) et apprentis (en formation prépa-bac ou bac en apprentissage). Pour les Mellois, ce Chèque-Livre leur permet d'acheter les ouvrages de leur choix (roman, BD, mangas...) auprès de la librairie Le Matoulu, 3 Grande Rue à Melle.

Inscription sur www.jeunes.nouvelle-aquitaine.fr

Au choix de nos aînés

En janvier dernier, le traditionnel repas des aînés du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) avait dû être annulé en raison du risque sanitaire. L'opération « **Une brioche pour nos aînés** » a pris le relais pour offrir à environ 200 Lezéens de plus de 70 ans une brioche Baubeau et un pétillant de pommes. A cette occasion, de nouvelles personnes qui ne participaient jamais au repas des aînés se sont manifestées pour recevoir ce cadeau de la commune, qui a été très apprécié.

Pour janvier 2022, le CCAS a décidé de maintenir les deux actions, au choix des administrés concernés. En remplissant le coupon en dernière page du P'tit Bulletin, les Lezéens de plus de 65 ans (l'âge minimum pour en bénéficier a été harmonisé) sont invités à s'inscrire avant le 5 décembre pour, soit participer au repas dansant, soit recevoir une brioche comme l'an passé.

Par souci d'équité, la participation demandée de 12€ pour le repas festif couvre la différence de prix entre le coût du repas animé et le coût de la brioche avec pétillant de pommes. La contribution de la municipalité est donc de même valeur pour tous les Lezéens.

Rendez-vous le samedi 15 janvier pour cette journée festive à la salle des fêtes : distribution des brioches en matinée et repas dansant le reste de la journée.

Un nouveau directeur au CIAS

Christophe Laurens est arrivé le 1^{er} août 2021 à la communauté de communes Mellois en Poitou. Il occupe les fonctions de Directeur général adjoint aux solidarités, et à ce titre celles de Directeur général du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS). Il a notamment en charge l'EHPAD de Lezay. Christophe Laurens a déjà un parcours professionnel riche et varié : après avoir été technicien avion puis responsable de formation pédagogique dans l'Armée de l'Air, il est devenu juriste en charge du contentieux pour la Direction Départementale de l'Équipement puis chef du service de la commande publique au Conseil départemental. Il occupait avant de rejoindre le Mellois, le poste de Directeur des services de la communauté de communes de l'Airvaudais-Val du Thouet.



Vestiaire du CCAS

Depuis 2020, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a repris la gestion du Vestiaire animé depuis de nombreuses années par une équipe fidèle de bénévoles. Toute personne qui en a besoin, ponctuellement ou plus régulièrement, peut venir chercher des vêtements pour femmes et hommes ainsi que quelques chaussures, pour son usage personnel ou sa famille. Depuis peu, des affaires pour enfants sont également disponibles. Le Vestiaire est ouvert **tous les premiers jeudis après-midi du mois**, à partir de 14h. Le Vestiaire est actuellement situé dans le bâtiment du Syndicat horticole, derrière la Poste, à côté de l'entrée du parc Honoré Canon.

Prochaines dates d'ouverture du Vestiaire : 4 novembre, 2 décembre, 6 janvier 2022

ENVIE DE PARTICIPER ? Vous pouvez déposer les vêtements dont vous n'avez plus l'usage, uniquement propres et en bon état, le premier mardi après-midi de chaque mois au local du Vestiaire. Si vous avez un doute sur la qualité de votre don, des bennes de récupération des fibres textiles (chiffons, vêtements troués, tachés) sont à votre disposition près d'Inter-marché.

Vous avez un peu de temps, un véhicule et l'envie de rendre service ?



Devenez conducteurs bénévoles pour « Roulons solidaire »

Pour développer le service de transport « Roulons solidaire » sur le Lezéen, le CCAS de Lezay recherche des chauffeurs bénévoles. Ils doivent adhérer aux valeurs de l'association et signer une charte de bonne conduite. Un défraiement à hauteur de 0,38 €/km est versé par l'association, ou par une déduction fiscale. Un bénévole de la plateforme « Roulons solidaire » fait le lien entre le bénéficiaire et le chauffeur qui sera alors couvert par une assurance du Secours Catholique.

Contact :
07 57 41 63 56
(pour devenir bénévole ou réserver un trajet)

Témoignage de Roger Forger : pourquoi vous êtes-vous inscrit à Roulons Solidaire ?

« J'ai choisi de m'inscrire à Roulons Solidaire grâce à l'article paru dans le dernier P'tit bulletin de Lezay. Étant à la retraite, j'avais envie de participer à la vie de la commune tout en aidant les autres sans que cela demande de grandes compétences. À la campagne, c'est très difficile de se déplacer quand on n'a pas le permis de conduire et parfois délicat de demander toujours aux voisins ou à la famille de nous emmener quelque part. Les personnes qui bénéficient du service peuvent ainsi rester indépendantes. Il faut des bénévoles pour être chauffeur mais aussi des personnes qui pourraient répondre au téléphone pour prendre les rendez-vous. Inscrivez-vous ! »

Des nouveautés parmi les commerçants et artisans

■ La boulangerie Léculeur change de locataire



Après avoir exercé une partie de son activité dans les locaux de cette boulangerie, Bernard Veau et son épouse Marlène ont fait valoir leurs droits à la retraite à l'été 2021. Bernard avait fait son apprentissage de boulanger auprès de son père Paul dans le fournil rue de la Moinauderie, avant de lui succéder. Les bâtiments étant devenus trop exigus, il avait pris location de la boulangerie de M. Gaston Léculeur, place de l'église.

Martial Voisin, boulanger et **Nathalie Poncet**, vendeuse, leur succèdent depuis septembre dans des locaux rénovés. Notre nouveau boulanger a appris son métier à l'école Française de Boulangerie et travaillé auprès de Christian Vabret, Meilleur Ouvrier de France et actuel Président national de la Chambre des Métiers. Il a ensuite travaillé en boulangerie à Brioux-sur-Boutonne avant de choisir Lezay pour s'installer. Bienvenue à eux !

Horaires : 6h30-19h.
Fermé le jeudi et le dimanche après-midi à partir de 13h30

Baguette et pain ordinaire, baguette traditionnelle « Festive », pains spéciaux, pâtisserie traditionnelle, viennoiseries maison au beurre, galettes et broyés du Poitou, mais aussi sandwiches copieux, pizzas et café à emporter.

Un distributeur de pain sera installé à côté de la Mairie de Sepvret et sera en service à partir du 3 novembre. Les tournées de distribution du pain restent inchangées.

■ Lucy Nett'Vitres

Lucy Poupinot, professionnelle du nettoyage de la vitrerie depuis 10 ans propose ses services auprès des particuliers et professionnels : vitres, vérandas, vitrines, dômes de piscines, lessivage des murs. Devis adaptés aux besoins.

Contact : 06 52 93 10 79.

■ Camion pizza J'aym



Depuis cet été, un camion de pizzas artisanales cuites au feu de bois s'installe le samedi soir de 18h à 21h devant l'église.

Réservations au 06 07 37 34 84.

■ FoodTruck Le Petit Comptoir

Présent place de l'église les **mardis soirs entre 18h30 et 21h**, le camion restaurant « Le Petit Comptoir » propose une cuisine à base de produits locaux : burgers, frites, boissons, glaces.

Informations sur :
www.le-petit-comptoir.com
Réservations au 07 71 57 99 52.

■ Ateliers chez Graines et Papilles

Graines et Papilles propose désormais des ateliers pour adultes et enfants à partir de 10 ans, une fois par mois, soit le mardi soir, soit le samedi après-midi. Seront proposés d'ici la fin de l'année la réalisation d'une couronne de fleurs séchées aux couleurs d'automne, d'un flower cake en fleurs fraîches, d'une couronne de Noël en fleurs séchées.

Renseignement sur les tarifs et inscriptions à la boutique, 6 place du marché.



■ Salon Vin & Terroir organisé par l'UCAL

Après une année de pause, le salon Vin & Terroir se déroulera le week-end du **samedi 30 octobre à 14h au dimanche 31 octobre à 18h**, sous les halles aux volailles. Organisé par l'Union des Commerçants et Artisans de Lezay (UCAL), le salon proposera des vins de nombreuses régions françaises, blancs, rosés et rouges, du champagne, du miel, du savon au lait d'ânesse, des fromages, des huîtres, des tourteaux fromagers ... et des véhicules exposés du garage de Lezay.

Dîner concert sur réservation au 05 49 29 40 90 avec le groupe local « Buena not'Chey ». Restauration sur place le dimanche midi. Entrée et parking gratuits. Pass sanitaire.

■ Marché de Noël

Le marché de Noël va reprendre aussi cette année et se déroulera sous les halles aux volailles, **le samedi 5 décembre de 10h à 18h**. Plus d'une trentaine d'exposants proposeront des produits de bouche, des décorations de Noël, des boissons chaudes et de la restauration rapide.

MES COMMERÇANTS
ET ARTISANS,

J'Y TIENS :
JE LES SOUTIENS !

Les nouveautés de la Médiathèque

Depuis le 9 août dernier, la présentation du pass sanitaire est obligatoire pour entrer dans la médiathèque pour les + de 18 ans. Pour offrir un accès à tous à la culture, nous proposons à ceux qui n'ont pas le pass sanitaire de commander leurs documents via le catalogue en ligne www.mediathèque-lezay.fr ou par téléphone au **05 49 27 80 01** ou par mail et de venir les retirer à l'entrée de la médiathèque.

Nouveaux horaires d'ouverture de la Médiathèque :

Mardi 9h-13h

Mercredi 9h-12h et 14h-17h

Jeudi 14h-17h

Samedi 9h-12h

La rentrée littéraire a débuté, voici les dernières acquisitions de livres :

- ▶ **Klara et le soleil** de Kazuo Ishiguro
- ▶ **Soleil amer** de Lilia Hassaine
- ▶ **La porte du voyage sans retour** de David Diop
- ▶ **Premier sang** d'Amélie Nothomb

Des nouveautés en DVD : Poly, l'Odyssée de Choum, Le Petit Prince, Antoinette dans les Cévennes, Adieu les cons. ▼



À l'affiche à Lezay !

■ Nos vies

De la compagnie théâtrale deux-sévriennes *Aline et compagnie*.

Nos vies est un spectacle dans lequel Igor Potoczny improvise à partir de souvenirs racontés par le public. Le comédien est accompagné d'un artiste invité qui improvise également à ses côtés (musicien, danseuse, sociologue...). Moments de rire et d'émotions partagés.

Spectacle organisé dans le cadre de Terre de Lecture en partenariat avec la Médiathèque Départementale de Niort. Gratuit. Pass sanitaire.

Vendredi 15 octobre 2021 à 20h30 (salle de cinéma), tout public à partir de 10 ans.



■ Une histoire de boucles d'or et les 3 ours



Conte musical et théâtral, « **Une histoire de boucles d'or et les 3 ours** » est un spectacle participatif où les enfants sont invités à chanter, bouger, danser et ont à leur disposition plusieurs instruments adaptés, en matériaux recyclés, auxquels ils sont initiés en préambule de la présentation, afin d'en jouer à différents moments du spectacle. Gratuit. Pass sanitaire.

Samedi 11 décembre 2021 à 10h30 (salle polyvalente), jeune public de 0 à 7 ans

■ Conférence de la Maison du Protestantisme poitevin

Le dimanche 21 novembre à 14h30, se tiendra salle Robert Minot une conférence organisée par la Maison du Protestantisme Poitevin sur le thème suivant : « **Les protestants et la vie politique française de la révolution à nos jours, l'Affaire Dreyfus** » par André Encrevé, Professeur émérite d'Histoire Contemporaine à l'Université de Paris Est-Créteil.

Dimanche 21 novembre à 14h30 (salle de cinéma). Entrée libre. Pass sanitaire.

■ La rentrée du club de Tennis

Fin juin a eu lieu le traditionnel pique nique ou une vingtaine de licenciés et invités ont bataillé dans



la joie et la bonne humeur au tournoi de tie break. Après la pause estivale, les cours de tennis ont repris à la mi-septembre, pour les enfants dès 6 ans. Le tennis loisir a également repris son rythme habituel. Le championnat des + de 55 ans où l'équipe lezéenne est engagée en pré régional a débuté mi-septembre et se poursuit jusqu'à fin octobre. Il est toujours possible de s'inscrire aux cours de tennis à partir de 6 ans.



Renseignements :
Christophe Bris – 06 69 38 01 70

■ Un nouvel entraîneur à l'Union Sportive Lezéenne (USL)

L'USL a entamé sa nouvelle saison de foot avec l'arrivée d'un nouvel entraîneur : Corentin Gaillard qui va s'occuper des entraînements de l'école de foot ainsi que des Temps d'Activités Périscolaires dans les écoles. L'USL se porte bien sportivement mais fait face à un manque de renouvellement dans certaines



Peinture des mains courantes du stade par les jeunes de l'USL

catégories jeunes notamment chez les féminines, U15 et U16. Un appel est lancé aux jeunes qui souhaitent venir faire du foot dans une bonne ambiance au sein du club. Des bénévoles sont aussi recherchés (dirigeants, volontaires) pour renforcer l'équipe dynamique qui porte les valeurs du club et pour que celui-ci fonctionne bien. Les jeunes de l'USL ont peint les mains courantes du stade dans la bonne humeur. La saison a commencé sur une bonne note avec la victoire de l'équipe fanion au 1er tour de Coupe de France [3-1] contre Verrines (17).

■ Les pétanqueurs de la Dive

L'association de pétanque lezéenne compte 72 licenciés dont 11 femmes et 4 jeunes. Le bureau est composé comme suit : **Didier Baudon** (président), **Serge Sabourin** et **Noël Manganneau** (vice-présidents), **Thierry Manson** (trésorier), **Serge Labonne** (trésorier adjoint), **Pascal Albert** (secrétaire), **Corinne Magnan** (secrétaire adjointe).

Le club dispose d'un terrain à l'extérieur à côté de la piscine (place du Temps libre) et un boulodrome couvert sous les halles aux volailles, gracieusement prêtés par la mairie. Tous les jours sauf le dimanche, nombreux sont ceux qui s'entraînent à partir de 14h30.

Plusieurs manifestations sont organisées toute l'année avec l'aide précieuse de la mairie et des agents communaux : championnats départementaux, concours sous les halles ou au parc Hubert etc. En dépit des restrictions liées au Covid cette année encore, 11 équipes sont engagées dans plusieurs compétitions : coupe de France, coupe des Deux-Sèvres, championnats des clubs masculins et féminins, coupe des Deux-Sèvres vétérans. Les licenciés s'engagent aux championnats départementaux pour la qualification au championnat de France.



■ Verger partagé au Moulin du Marais

Lauréate du Budget participatif 2020 du Département, l'association Jardins du Partage invite les Lezéens à contribuer à la réalisation du verger partagé « Entre terre et ciel ».



Une campagne de financement participatif sur la plateforme HelloAsso doit permettre d'ici fin novembre de collecter 2000€ afin de compléter la subvention départementale. Le projet prévoit la plantation d'un verger fruitier, l'installation de bancs en bois dans le jardin, l'affichage de panneaux d'exposition sur le jardinage au naturel et la biodiversité et l'installation d'une ruche pédagogique en partenariat avec la section apicole du foyer rural Bee Api. Plusieurs paliers de contributions sont proposés, de 10, 20, 50 ou 100€, ce dernier palier permettant d'adopter symboliquement un arbre (avec plaque nominative de remerciement au donateur, exemple : « Prunier adopté par la famille Fouchier »).

Renseignements au 06 82 40 97 00
jardinsdupartage@ntymail.com

Pour participer à la campagne, rendez-vous sur www.helloasso.com/associations/jardins-du-partage

Cette année, **Guillaume Sabourin**, **Serge Sabourin** et **Christophe Herbster** (photo) ont décroché le titre promotion en triplète et ont eu la joie d'être qualifiés au championnat de France à Bergerac où ils se sont inclinés en 16^e.

Renseignements auprès de Pascal Albert au 06 07 09 40 80
ou alberet.pascal@outlook.fr

■ Rando de la Bécane romaine

La Bécane romaine organise **dimanche 31 octobre** une randonnée pédestre (6-12-16 km), VTT (30-40-50 km) et vélo route (70-50-25 gravel) à Lezay. L'itinéraire part de la mairie de Lezay vers la vallée de la Sèvre « boisée » et jusqu'aux contre-forts de la forêt de l'Hermitain.

Inscriptions sur place de 7h30 à 10h.
Pass sanitaire obligatoire.

AGENDA

OCTOBRE

Mardi 12 octobre, 20h30

Salle Robert Minot Cinéma : **La terre des hommes**, avec Diane Rouxel

Vendredi 15 octobre, 20h30

Salle Robert Minot **Nos Vies**, spectacle théâtral de Terre de Lecture

Mercredi 20 octobre, 10h30

Médiathèque municipale **La ronde des histoires**, par le RAM pour les 0-3 ans

Mardi 26 octobre, 17h

Salle Robert Minot Cinéma : **Le tour du monde en 80 jours**, film d'animation

Mardi 26 octobre, 20h30

Salle Robert Minot Cinéma : **Un triomphe**, avec Kad Merad, David Ayala

Samedi 30 et dimanche 31 octobre

Halles aux volailles **Salon Vin & Terroir**, organisé par l'UCAL

Dimanche 31 octobre, 7h-14h

Mairie **Rando pédestre**, VTT et vélo route, organisée par la Bécane romaine

NOVEMBRE

Mardi 9 novembre, 20h30

Salle Robert Minot Cinéma : **Stillwater**, avec Matt Damon, Camille Cottin

Dimanche 21 novembre, 14h30

Salle Robert Minot **Conférence** de la Maison du Protestantisme poitevin

Mardi 23 novembre, 20h30

Salle Robert Minot Cinéma : **Mourir peut attendre**, avec Daniel Craig, Léa Seydoux

Mercredi 24 novembre, 10h30

Médiathèque municipale **La ronde des histoires**, par le RAM pour les 0-3 ans

DÉCEMBRE

Mercredi 1er décembre, 20h30

Salle des fêtes réunion publique « **Projet de Territoire** », par Mellois en Poitou

Samedi 5 décembre, 10h-18h

Halles aux volailles **Marché de Noël**, organisé par le Comité des Fêtes

Samedi 11 décembre, 10h30

Salle polyvalente **Une histoire de boucles d'or et les 3 ours**, conte musical et théâtral organisé par la Médiathèque

Jeudi 16 décembre, 16h à 19h

Salle des fêtes **Don du sang**

Samedi 15 janvier

Salle des fêtes **distribution des brioches** le matin suivi du repas des aînés du CCAS



La plupart des manifestations exigent la présentation du **PASS SANITAIRE**. Renseignez-vous auprès des organisateurs. Cet agenda est sans doute incomplet et nous attendons vos informations avant le 5 décembre pour enrichir le prochain numéro d'Hiver qui sortira début janvier 2022 ! Nous relayons toutes les manifestations et événements sur la commune dont nous avons connaissance : communication@mairie-lezay.fr

Retrouvez tous les événements du Pays Mellois sur l'agenda en ligne de l'Office du Tourisme :

<https://decouvertes.paysmellois.org/agenda>

Pour souhaiter la bonne année à nos aînés

Samedi 15 janvier, les Lezéens de **plus de 65 ans** peuvent choisir entre, soit participer au repas festif, soit recevoir une brioche des vœux à partager avec une bouteille (*lire p.12*).

Merci de remplir et **transmettre le coupon ci-dessous à la mairie AVANT LE 5 DÉCEMBRE**.

SAMEDI 15 JANVIER à la salle des fêtes : remise des brioches de 9h30 à 11h30

OU repas festif à partir de 12h



Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Date de naissance :

Je viendrai ou j'enverrai quelqu'un chercher ma brioche de 9h30 à 11h30, **ou**

Je ne peux pas me déplacer. Merci de me contacter.

J'accepte que mes coordonnées soient conservées en mairie pour toute communication future à destination des aînés de la commune (invitation aux repas, vœux, festivités...).

Je m'inscris au repas festif à partir de 12h.

OU J'ai bien noté que je réglerai ma participation de 12€ à l'arrivée.